

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 52 (1916)

Heft: 49

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

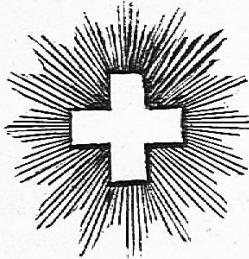
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LII^{me} ANNÉE

N^o 49



LAUSANNE

9 Décembre 1916.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'Ecole réunis.)

SOMMAIRE : *Etrennes de l'Éducateur.* — *La morale en action.* — *A propos du verbe envoyer.* — *Chronique scolaire : Vaud. Jura bernois. Genève.* — PARTIE PRATIQUE : *En classe.* — *Leçons pour les trois degrés.* — *Civisme.* — *Comptabilité.* — *Arithmétique.*

ETRENNES DE L'« ÉDUCATEUR ».

L'accueil qu'ont obtenu auprès de nos lecteurs ces étrennes, nous encourage à les continuer. Nous venons donc leur offrir, pour eux ou leur entourage, à des prix très réduits, les ouvrages *neufs* suivants :

1. *Au foyer romand.* Années 1888 à 1912 (sauf 1900, 1906 et 1907 épuisées). Etrennes littéraires. La fleur de la pensée vaudoise : nouvelles, poésies, critique. Valeur fr. 3.50 le volume de 300 pages. Fr. 1 —

Par 10 volumes de la même année, ou d'années différentes, le volume Fr. — 75

2. *Paul Seippel. La Suisse au XIX^e siècle.* Superbe étude d'ensemble de la vie politique, intellectuelle et sociale de notre peuple. Trois grands volumes in-8^o, avec plus de 800 gravures.

Valeur fr. 25. Fr. 10 —

3. *Fenimore Cooper. Œil-de-Faucon.* Edition spéciale pour l'enfance. Volume cartonné avec gravures en couleurs.

Valeur fr. 1.25. Fr. — 60

4. *Wagner. Le génie de la montagne.* Contes pour la jeunesse. Volume cartonné avec 6 gravures en couleurs.

Valeur fr. 1.25. Fr. — 60

Ces deux volumes feront le charme des garçonnets.

5. *Ewing. De six ans jusqu'à seize.* Mémoires d'une jeune fille. Ce livre contient une telle richesse de pensées et de sentiments à la portée des jeunes âmes d'élite, qu'aucun autre ouvrage de ce genre ne saurait lui être comparé. Valeur fr. 3. Fr. 1 —

6. *Edouard Rod. Luisita.* De la collection des *Nouvelles vau-*

doises. Joli volume broché. Impression élégante. Histoire bien de chez nous, d'un des maîtres de notre littérature.

Valeur fr. 1.50.

Fr. — 75

7. *Ernest Tissot. Nouvelles princesses de lettres.* 272 pages. (M^{me} Daudet, T. Combe, Marcelle Tinayre, etc.) Etudes infiniment attrayantes et vivantes. Valeur fr. 3.50.

Fr. 1 —

8. *Samuel Cornut. Le testament de ma jeunesse.* Joli volume dont la place est marquée dans toutes les bibliothèques d'instituteurs. Valeur fr. 3.50.

Fr. 1 —

9. *Virgile Rossel. Le maître.* Une des œuvres les mieux venues du distingué juge fédéral jurassien. Valeur fr. 3.50. Fr. 1 —

10. *Paul Huguennin. Aux îles enchanteresses.* Charmant récit d'un séjour de quatre ans dans les îles Tahiti. Illustré. 310 pages. Valeur fr. 3.50.

Fr. 1 —

11. *Chants du pays. Anthologie des poètes de la Suisse romande.* 500 pages. 3^e édition. 262 morceaux de plus de 70 de nos auteurs romands, pouvant être utilisés pour la plupart pour soirées, réunions. Valeur fr. 6 —.

Fr. 2 —

12. *Emile Javelle. Souvenirs d'un alpiniste.* « Pages inoubliables, dit Gaspard Vallette, alliant à une peinture ferme et sobre une émotion simple et vraie, des pensées hautes et fortes, des élans de lyrisme poétiques ; qualités rarement assemblées. Avant-dernière édition. Relié. Valeur fr. 5.50.

Fr. 2.50

Tous ces volumes seront envoyés contre remboursement, franco pour tout envoi de fr. 3 et plus.

On souscrit par simple carte adressée à la *Gérance de l'Educateur*.

On peut retenir également plusieurs volumes du même numéro.

* * *

Ensuite d'arrangement avec l'éditeur du *Dictionnaire géographique de la Suisse*, nous sommes à même d'offrir également à nos abonnés :

a) *Atlas géographique, économique, historique de la Suisse*, contenant 48 cartes de la Suisse. Relié. Valeur fr. 8 —. Fr. 6 —

b) *Atlas cantonal, politique et économique de la Suisse*, par Maurice Borel, textes de H. Jaccard. 76 cartes. Chaque canton est représenté par une carte physique et politique, agricole et industrielle, avec textes explicatifs. Relié. Valeur fr. 20. Fr. 14 —

S'adresser à la *Gérance de l'Educateur*.

LA MORALE EN ACTION

La culotte neuve¹.

J'ai pour voisin un journalier, pauvre hère ayant essayé de trente-six métiers, poursuivi par la déveine, désesparé par les contre-coups de la guerre, mais courageux quand même, traînant péniblement à la remorque trois jeunes galopins et une femme malade, actuellement à l'hôpital.

¹ Article retardé. (Réd.)

Tout alla assez bien pourtant, pendant l'hiver dernier. Le quartier était plein de soldats. La grande fille, en rentrant de la fabrique, relavait les gamelles et recourait les effets des militaires ; le père allait chercher quelques litres qu'il leur glissait en cachette, et les gosses faisaient toujours pour eux des commissions. Les troupiers reconnaissants leur donnaient du pain, de la soupe, quelques briques de « spatz », et laissaient tomber dans la main des petits faméliques dont les yeux s'allumaient alors, de fréquentes piécettes de monnaie. Ainsi le ménage se tirait d'affaire.

Avec l'été, les militaires sont partis, et avec eux, la soupe, le pain et les petits sous. Par bonheur le père a pu s'engager comme aide-jardinier, et, pour les petits, les fruits mûrissent peu à peu, car c'est maintenant la saison des cerises. N'allez pas croire que le père les engage à la maraude, non, mais j'ai bien peur que ses grondantes objurgations procèdent plus de façade que de vrai désir du bien.

Maintenant les crépuscules sont longs ; on évite de se coucher tôt par la chaleur encore étouffante dans les maisons. Alors, que voulez-vous qu'on fasse, la journée finie ? On s'assied sous le devant-huis, et l'on parle de la guerre. Mon voisin me passe le *Journal de Bienne*, je lui passe la *Gazette de Lausanne*, et nous échangeons nos impressions. Il y a bien de temps en temps quelques potins de rue, quelques canards de frontière, qui rompent l'habituelle monotonie de nos soirées. Mais tout rentre bientôt dans l'ordre, et notre petite vie reprend son cours tranquille.

Dimanche passé, la journée avait été très belle, et nous en avions profité chacun de notre côté. Réunis au soir, nous avions disséqué le « rien de nous veau » et le « toujours du même » à loisir, et la nuit à présent s'avancait.

Mon voisin depuis un moment paraissait plus soucieux. Il se levait, crachait, tirait de sa pipe de courtes bouffées énervées, s'avancait jusque sur la route, regardait en amont, en aval, puis rentrait comme à regret ; il laissait s'éteindre sa pipe, cassait ses allumettes en la rallumant, enfonçait le tabac à coups de pouce distraits, oubliait de refermer le couvercle, oubliait la question qu'on venait de lui poser, celle même qu'il avait faite un instant auparavant. A la fin n'y tenant plus :

— Je ne sais où sont nos gosses.

— Ils ne sont pas encore couchés ? fis-je surpris.

— Vous pouvez croire. Ils sont partis à midi, et je ne les ai plus revus depuis.

— Diable !

Puis, au bout d'un moment, comme nous nous taisions, et qu'il prêtait l'oreille.

— Je crois qu'on les entend, dit-il.

En effet, des voix éraillées sortaient de dessous les arbres qui bordent la route en amont. Trois formes grêles émergeaient de l'ombre, la plus grande en avant. Maintenant, ils étaient près de nous.

« D'où venez-vous ? » dit le père, presque rasséréné, content, après un coup d'œil sommaire, de n'avoir pas à déplorer un malheur.

— Nous sommes allés aux cerises à la montagne.

Cela, leurs figures barbouillées le disaient éloquemment. Et l'aîné balançait devant nous un mouchoir noué comme font les chercheurs de champignons ou d'escargots, une loque, maculée de livides taches violettes.

— Il a des cerises dans ce mouchoir, fis-je.

— Han ! C'est un ramasseur, notre Edmond. Quand il sera grand, ce sera un bon, dit le père contemplant la pauvre guenille gonflée avec un orgueil à peine contenu. Il ne crut cependant pas moins faire que de gronder un peu :

— Tu dois bien savoir qu'il ne faut pas rester si longtemps. Tu ne pouvais pas ramener ces petits plus tôt ? Si, une autre fois, vous ne rentrez pas pour souper, gare à la baguette !

Mais Edmond sentait bien que la remontrance n'était rien moins que sérieuse, et continuait à balancer son mouchoir en pirouettant devant nous.

Tout à coup la voix du père changea de ton :

— Viens voir ici !

Il venait d'apercevoir, à la faveur d'une pirouette qui avait soulevé le tablier de cretonne de son ainé, quelque chose d'insolite.

— Tourne-toi !

Le gosse, calmé à froid, s'approchait à reculons de l'autorité paternelle. Hélas ! le tablier levé laissait voir, au fond de culotte, une déchirure à angle droit par laquelle on eût passé la main :

— Qu'est-ce que c'est que ça ?

— Hi ! hi !

— Où as-tu fait ça ?

— Hi ! hi ! hi !

— Donne-moi ce mouchoir !

Et, prenant violemment l'objet des mains du gringalet apeuré, il en retira bientôt une poignée de bouillie noirâtre.

— Parbleu ! c'est des grosses noires. Je suis sûr que tu es retourné aux cerisiers du moulin. Je te l'avais pourtant bien défendu. Mais tu ne veux rien écouter, hein ? Attends un peu ! (Clic ! clac !) je veux t'en donner de retourner aux cerisiers du moulin ! Pour nous faire prendre ! (Pan !) File au lit un peu vite ! sans souper ! Petit vaurien ! (Pan !) Petit vagabond ! (Pan ! Pan !)...

Le reste de ce discours si énergiquement ponctué se perdit dans la nuit où s'était sauvé le petit, hurlant d'effroi, poursuivi par le père furieux, et où l'on entendit bientôt les coups secs d'une fessée retentissante.

Un moment après, le jardinier revenait, bouillant encore d'indignation :

— Le petit chameau ! Le petit polisson ! Une culotte toute neuve, qu'il mettait pour la première fois, et qui me coûtait quatre francs !

JANOTUS DE BRAGMARDO.

A propos du verbe *envoyer*.

Dans l'un des derniers numéros de l'*Educateur*, M. A. R. signale un casse-tête grammatical et la peine qu'on a de faire dire aux enfants : j'enverrai au lieu de j'envoyerai. Mais, chose digne de remarque, j'envoyerai fut régulièrement employé par les bons écrivains. La Fontaine, Molière, Mme de Sévigné n'écrivaient pas j'enverrai, qui résulte simplement du phénomène de contraction observé dans plusieurs mots. Les lettres oy étant tombées, il resta j'enverrai, puis j'enverrai. Quelquefois, comme le remarque Littré, cette suppression ne subsiste pas et l'on

revient à l'orthographe primitive. Ce fut le cas, par exemple, pour le futur du verbe laisser, qui, après avoir été abrégé en *lairrai*, est redevenu *laisserai*.

L. M.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — Le Grand Conseil et les instituteurs.

On nous écrit :

Le Grand Conseil du Canton de Vaud vient de marquer d'une manière frappante le haut intérêt qu'il porte aux instituteurs. Il a admis sans aucune opposition les conclusions d'une pétition qui lui était présentée par la S. P. V. :

1^o Augmentation, dès le 1^{er} janvier 1917, de 200 fr. des *minima* de traitement payés par les communes aux instituteurs et aux institutrices.

2^o Allocation annuelle de 50 fr. par enfant au-dessous de 18 ans, payable par l'Etat à tout instituteur et à toute institutrice veuve ayant seule charge de famille.

Dépassant les vœux des pétitionnaires, le Grand Conseil a admis encore les propositions de sa commission (M. F. Bonjour, conseiller national, rapporteur) de faire partir ces allocations du 1^{er} juillet 1916 et d'accorder en outre 50 fr. par ménage d'instituteurs afin de ne pas éliminer de ces allocations les instituteurs mariés sans enfants ou dont les enfants ont plus de 18 ans.

Ce sont là des dispositions extrêmement bienveillantes dont les instituteurs vaudois seront sincèrement reconnaissants.

A ces témoignages matériels, la commission du Grand Conseil et le Conseil d'Etat, par l'intermédiaire de M. le Chef du Département de l'Instruction publique, ont tenu d'en accorder un autre d'ordre moral, qui est également bien significatif et d'importance considérable, en rendant hommage au souffle élevé de la pétition et au souci des intérêts généraux dont elle témoigne.

C'est reconnaître la dignité parfaite et la belle tenue des instituteurs, excellemment représentés par le Comité de la S. P. V. Ceux-ci à leur tour pourront être reconnaissants à leurs dévoués collègues et à leur président, M. Ernest Visinand, qui ont su, dans des circonstances bien difficiles, imposer par leur attitude très modeste, mais très ferme et très digne, la conviction, chez tous les membres de l'Autorité législative, que la situation des instituteurs et des institutrices méritait une amélioration.

Le résultat si remarquable des efforts de la S. P. V. montrera, on peut l'espérer, aux impatients et aux impatientes, qu'il y a avantage à ce que les légitimes revendications des instituteurs et des institutrices pour avoir plus prompte et plus certaine satisfaction soient soutenues par des hommes qui savent mesurer les possibilités, choisir le moment et s'entourer des sympathies qu'il convient de rechercher pour obtenir les résultats heureux que tous espèrent.

Il y a pour le corps enseignant tout entier dans la victoire qu'il vient de remporter un enseignement qui doit être calmement médité et soigneusement retenu.

Le Grand Conseil aura encore une fois cette année à s'occuper des intérêts du corps enseignant vaudois. Le Conseil d'Etat présente une modification aux lois sur la pension de retraite des maîtres primaires, secondaires et supérieurs. La commission qui s'occupe de ce projet, par l'organe de son président M. le député Cornaz, de St-Prex, a annoncé qu'elle rapporterait dans une prochaine session. Les dispositions du Grand Conseil sont telles que le corps enseignant peut attendre dans la plus grande tranquillité le rapport de la commission et les décisions qui seront prises.

G.-J.

* * * **Pensions de retraite.** — Chacun se souvient qu'au moment où la guerre a éclaté, un projet de loi sur les pensions de retraite, sérieusement étudié par des spécialistes en la matière et par une commission spéciale, allait être présenté au Grand Conseil. Dès lors, de grands sacrifices financiers ayant été consentis par l'Etat pour faire face à toutes les obligations créées par la conflagration actuelle, il ne fut pas possible de reprendre le dit projet qui devait donner satisfaction à tout le personnel enseignant primaire, secondaire et supérieur. Le Conseil d'Etat, ne prévoyant pas le moment où ces espérances pourront être réalisées a présenté à l'autorité législative, dans sa session de novembre, un projet de révision de la loi de 1896, sur les pensions de retraite des instituteurs et institutrices primaires, ainsi que des maîtresses des écoles enfantines.

« Les mesures proposées, dit l'exposé des motifs, ne sauraient être considérées comme définitives. En effet, quand la situation financière de l'Etat sera affermie, on devra reprendre les études déjà faites et mettre sur pied une loi entièrement nouvelle et répondant aux vœux légitimes des corps enseignants primaire, secondaire et supérieur.»

Le Conseil d'Etat propose donc une modification provisoire, améliorant la situation des maîtres et des maîtresses ayant plus de 30 années de service et désirant se retirer. Il y a actuellement dans le canton 93 instituteurs et 50 institutrices qui auraient droit à la retraite.

Le projet présenté est le suivant:

« L'instituteur ou l'institutrice breveté, qui compte 30 années de service ou plus, a droit à une pension de retraite calculée à raison de 40 fr. par année de service pour les instituteurs et de 30 fr. pour les institutrices, jusqu'au maximum de 1200 fr. pour les instituteurs et de 900 fr. pour les institutrices.

Les instituteurs et institutrices brevetés versent à la caisse de l'Etat, pour le service des pensions de retraite, une contribution annuelle qui est de 50 fr. pour les instituteurs et de 30 fr. pour les institutrices.

Les maîtresses des classes enfantines qui possèdent le brevet prévu à l'art. 39, lettre d, de la loi sur l'instruction publique primaire du 15 mai 1906, et qui comptent 30 années de service ou plus, ont droit à une pension de retraite calculée à raison de 20 fr. par année de service, jusqu'au maximum de 600 fr. »

Les autres articles, concernant les veuves et les orphelins des instituteurs, ainsi que ceux relatifs aux maîtres spéciaux resteraient les mêmes que ceux de la loi actuelle.

Nous reviendrons sur cette loi lorsqu'elle aura été discutée au Grand Conseil.

L. G.

*** **Retraite.** — Les contrées qui bordent le Léman exercent sur leurs habitants une attraction souveraine. Ceux qui ont une fois vécu sur les coteaux dominant ses rives y retournent toujours.

C'est ainsi que M. *Daniel Charlet*, après une activité de trente années à Begnins, de trois ans à Chavannes-le-Chêne, prend sa [retraite pour se fixer à Morges. Qu'il jouisse longtemps, au milieu de sa belle famille, d'un repos bien mérité par ses dévoués services à la cause de l'instruction populaire.

M. Charlet est un de ceux qui s'y sont consacrés tout entiers, s'attristant à rencontrer de l'indifférence, accueillant et suivant avec joie les progrès de ses élèves.

Les sociétés de chant, chœurs mixtes et chœurs d'hommes, doivent aussi beaucoup à M. Charlet, qui a dépensé sans compter, en leur faveur, sa voix, son talent et ses forces.

Aussi son souvenir restera-t-il gravé dans la mémoire des grands, comme dans celle des petits, et tous penseront à M. Charlet avec reconnaissance.

(*Communiqué.*)

L. G.

Retraite. — L'année dernière, les autorités municipales et scolaires de Vaulion fêtaient le vingt-cinquième anniversaire de l'entrée en fonctions de l'une de leurs institutrices, Mme H. Hierholtz - Lugeon. Chacun espérait alors qu'elle resterait à la tête de sa classe, qu'elle dirigeait avec tant d'habileté, encore pendant de nombreuses années. Malheureusement, sa santé ne le lui a pas permis. A la fin d'octobre, voyant que les vacances ne suffisaient pas pour la rétablir, elle se vit forcée de donner sa démission pour le 1er novembre. Parents et enfants apprirent cette détermination avec grand regret, car chacun appréciait ses hautes qualités pédagogiques. Il est vrai que pendant les 26 ans qu'elle a enseigné, elle a toujours donné à ses petits toute son affection, tout son cœur. Elle a toujours tenu sa classe avec une compétence admirable et montré beaucoup de zèle dans l'accomplissement de ses devoirs. Pour ses collègues, elle a été un modèle d'exactitude.

Les autorités ont tenu de lui prouver leur reconnaissance en lui offrant un souvenir.

Et nous qui l'avons toujours vue à l'œuvre depuis notre entrée dans l'enseignement, nous regrettons vivement son départ; nous formulons les vœux les plus sincères pour qu'elle se rétablisse complètement afin qu'elle puisse continuer à se vouer à l'éducation des siens.

L. G.

Reconnaissance. — M. Charles Fagues, instituteur à Savigny vient d'être chaleureusement fêté à l'occasion du trentième anni-

versaire de son entrée dans l'enseignement. Les autorités sont venues en corps le féliciter et le remercier pour les services rendus et lui ont offert une magnifique montre. Ses élèves lui remirent aussi un souvenir. Cette modeste cérémonie eut lieu dans sa classe qui avait été très gentiment parée et fleurie. L. G.

* * * Une cérémonie simple et cordiale réunissait, le 1^{er} novembre, à Thierrens, la Commission scolaire, le personnel enseignant, une délégation de la Municipalité et les élèves des écoles. Il s'agissait de fêter le 25^e anniversaire de l'entrée de M^{me} Favre-Jauslin, institutrice, dans la localité. M. Vittoz, pasteur et président de la Commission scolaire, a dit le bonheur qu'il y a de récolter après avoir semé; il a mis en relief la sérénité, la bonté, l'inaltérable douceur de Mme Favre, et loué hautement sa persévérence. Il lui remet ensuite, au nom des autorités, un cadeau que Mme Favre accepte avec émotion; elle remercie par quelques aimables paroles. Un chant clôture cette petite cérémonie.

Souhaitons à Mme Favre de nombreuses années d'activité pédagogique; souhaitons-lui surtout une bonne santé qui lui permette de terminer sans peine sa carrière. C. D.

* * * **Section d'Oron.** — L'honorariat vient d'être conféré à M^{me} Emery-Cevey, à Mézières, membre de la S. P. V. depuis vingt-sept ans. Le diplôme lui a été remis lors de l'assemblée du 11 éoulé. D'aimables paroles furent échangées à cette occasion: agréable intermède aux questions à l'ordre du jour. Aux bons vœux du président, M. Badel joint les salutations et félicitations du comité cantonal; il rappelle ses premières années d'enseignement dans le district, l'affection et la sympathie qu'il rencontra chez les collègues d'alors et tout particulièrement chez M^{me} Emery-Cevey à qui il témoigne toute sa reconnaissance.

M^{me} Emery, émue, remercie chaleureusement, dit tout le plaisir qu'elle a eu de faire partie de la S. P. V., recommande à tous le véritable esprit de concorde et d'union, la fidélité à la Société et forme les meilleurs vœux pour sa prospérité.

Merci encore à M^{me} Emery pour l'appui qu'elle n'a cessé de témoigner à la Société et pour le généreux don qu'elle a fait à la caisse de secours. M.

JURA BERNOIS. — **Cours de langue française.** — Les renseignements que nous avons donnés dans le n^o 44 de l'*Educateur* (page 632), concernant une prétendue *Grammaire des écoles secondaires*, sont inexacts. Ils ont été empruntés aux journaux politiques du Jura.

Ce qui est exact, c'est que la commission intercantonale chargée de l'élaboration de la deuxième partie du *Cours de langue française*, destiné aux écoles primaires, s'est réunie à Porrentruy. On sait que M. Gustave Vauclair, professeur, représente le Jura bernois dans cette commission. MM. Juncker et Marchand n'en font pas partie, et c'est M. Poupon, inspecteur scolaire à Porrentruy, qui représentait M. le Directeur de l'Instruction publique dans la réunion du 25 octobre.

H. GOBAT.

GENÈVE, — [†]Louis Schölhammer. — Le corps enseignant primaire genevois est durement frappé depuis un certain temps. Après Levant, Vollery, M^{me} Bovay et M^{me} Meylan-Duret, c'est Louis Schölhammer, régent au Grand-Saconnex, que la mort vient d'enlever presque subitement à l'affection de sa famille et de ses élèves. Après de solides études, il avait fait un stage de deux ans à l'école primaire de Satigny, d'où il fut appelé, en 1885, à la direction de l'école du Grand-Saconnex qu'il ne devait plus quitter. C'est là qu'il fixa sa vie et rencontra la compagne à laquelle il s'unît et qui fut l'amie incomparable de son esprit et de son cœur. Schölhammer fut l'instituteur idéal suivant la vieille formule. L'éducation de la jeunesse était son souci primordial. Il aimait de toute son âme — ardente sous des dehors réservés — les enfants que, faute d'autre famille, il avait fait siens par sa sollicitude toujours en éveil, sa bonté rayonnante, son dévouement sans borne. Collègue bienveillant, esprit distingué et ouvert, conscience scrupuleuse, il ne comptait que des sympathies parmi ceux qui le connaissaient peu et que de chaudes et solides amitiés parmi ceux qui l'approchaient de près.

Membre de la première heure de l'Union des Instituteurs primaires, il avait été appelé, il y a trois ans, à la vice-présidence. Il avait à cœur les intérêts de la société et donnait son avis avec la courtoisie, la droiture, le sens juste des choses qui étaient les traits essentiels de son caractère. Il n'était pas de ceux qui s'imposent par leur parole brillante, un étalage de principes. Son influence était discrète et toute son autorité venait de sa personnalité sincère ; il était un exemple vivant et provoquait l'admiration et la confiance. Un trait donnera la preuve de l'esprit qu'il apportait à l'accomplissement de ses moindres devoirs. Déjà frappé à mort, il s'inquiétait de ne pouvoir assister à la dernière séance plénière de l'U. I. P. G. et s'en faisait excuser par lettre. Moins timoré, il se serait sans doute fait remplacer plus tôt et aurait conjuré le mal qui devait l'emporter et qu'il contracta du reste en remplissant un mandat d'utilité publique.

La cérémonie d'ensevelissement de ce bon patriote et excellent éducateur, à laquelle assistait M. William Rosier, Président du Département de l'Instruction publique, a revêtu un caractère de solennité tout spécial. Ses collègues étaient venus de partout. Après que les écoliers désolés eurent jeté sur la tombe fraîche des violettes, qui sont bien le symbole de cette vie toute de dévouement modeste et d'action bienfaisante, des adieux suprêmes furent dits par M. Sarrasin, maire, au nom de la commune, M. Divorne pour ses amis, M. E. Tissot pour l'U.I.P.G. M. Delétria, pasteur, salua une dernière fois le bon chrétien que fut Louis Schölhammer. A sa famille éprouvée, à la compagne digne de lui qu'il laisse dans la désolation va toute notre profonde sympathie. E. T.

VARIÉTÉ

Réponse à *Simple question*. — Ecrivez Messieurs X et Cie ; c'est conforme à l'usage commercial, à l'enseignement de l'Ecole supérieure cantonale de commerce et... à la logique. Votre lettre s'adresse non à Monsieur X, mais à toutes les personnes qui forment la société commerciale (société simple ou en nom collectif, C. O. titre 23 et 24), composée de deux ou plusieurs associés. A. G.

PARTIE PRATIQUE

EN CLASSE

Le juste milieu.

Dans notre hameau de Feuillée, nous possédons deux maîtres qui sont bien différents. L'instituteur, M. Frileux, a toujours froid; l'institutrice, M^{me} Réchauffée, a toujours trop chaud. Dans sa classe, M. Frileux porte des pantoufles fourrées; son cou est entouré d'un épais foulard. Généralement, on le trouve les mains dans les poches, le dos appuyé au fourneau.

L'autre jour, lorsque j'entrai dans la classe de M. Frileux, c'était le moment de la récréation. L'instituteur était occupé à remettre deux bûches de bois dans le poêle surchauffé. Les fenêtres de la salle d'école étaient hermétiquement closes, l'air irrespirable.

— Pourquoi, dis-je à M. Frileux, n'aérez-vous pas la classe pendant la récréation, ainsi que le veut le règlement?

— Il fait si froid dehors, que je juge utile de laisser les fenêtres fermées. Autrement, ce ne serait pas la peine de chauffer.

— Les ouvrez-vous, entre onze heures et une heure?

— Je m'en garde bien. Jusqu'à midi, j'ai des élèves en retenue. Avant une heure, il n'est pas nécessaire de laisser refroidir la salle, car nous n'aurions pas assez chaud pour la classe de l'après-midi.

— Vous avez tort. Dans l'intérêt de votre santé, et surtout de la santé de vos élèves, il importe que l'air de la classe soit renouvelé fréquemment. Vous devriez profiter de toutes les occasions propices pour ouvrir largement les fenêtres, spécialement aux récréations et entre la classe du matin et celle de l'après-midi. On travaille mal dans un air vicié. En outre, on a plus de peine à chauffer un local qui n'a pas été copieusement aéré.

— Je sens que si j'ouvre les fenêtres j'attraperai la grippe et que je serai obligé de suspendre mes leçons.

— Erreur profonde, mon cher ami. Vous vous anémiez, vous vous *délicatisez* — si j'ose dire ainsi — en restant constamment dans un local surchauffé. Sortez, marchez au grand air, et vous vous en trouverez bien.

La récréation terminée, je restai encore quelques instants dans la classe de M. Frileux, puis je me rendis à l'étage supérieur chez l'institutrice, M^{me} Réchauffée.

Celle-ci, au contraire de son collègue, avait toutes les fenêtres ouvertes, de même que la porte. On sentait, dans la classe, des courants d'air désagréables. Plusieurs élèves, placés près d'une fenêtre ouverte, paraissaient souffrir du froid. Du reste, le thermomètre marquait à peine 10°. M^{me} Réchauffée allait et venait, sans paraître incommodée par cette basse température.

Je fermai les fenêtres et la porte, au grand ébahissement de l'institutrice. Lorsque la classe fut terminée, nous eûmes la conversation suivante:

— Vous craignez l'air, M. le président?

— Je ne crains pas l'air, mais je redoute les *courants d'air*, car, comme le dit

un proverbe original : *Le courant d'air est plus dangereux qu'un coup de fusil : un coup de fusil peut vous manquer, mais un courant d'air ne vous manque jamais.*

— Ce proverbe est plutôt facétieux.

— Il a raison, cependant. Il est toujours dangereux de rester exposé à un courant d'air. Des rhumes, des bronchites en résultent. Les maux de gorge, les maux de dents, les douleurs d'oreilles n'ont souvent pas d'autre cause.

En ouvrant portes et fenêtres à cette saison, vous risquez de rendre vos élèves malades car beaucoup ne peuvent supporter un tel régime.

— Je m'en trouve bien, pourtant.

— Vous êtes plus forte que des enfants. En outre, vous allez et venez dans votre classe, vous vous donnez du mouvement, tandis qu'ils restent immobiles. Or, quand on ne bouge pas, on a plus vite le sentiment du froid.

Croyez-moi : ouvrez vos fenêtres pendant la récréation, pendant une leçon de chant ou de gymnastique — c'est-à-dire lorsque les élèves sont actifs — mais ne laissez jamais des enfants exposés à un courant d'air. Le soin de leur santé l'exige.

Je quittai M^{me} Réchauffée sans l'avoir convaincue, pas plus que je n'avais pu convaincre M. Frileux, et je me disais, en regagnant la ville : Il est difficile de se garder du trop ou du trop peu et de rester toujours dans un juste milieu.

LE VIEUX PRÉSIDENT.

LEÇONS POUR LES TROIS DEGRÉS

Le froid.

VOCABULAIRE. *Les noms* : l'hiver, la bise, le vent du nord, les frimas, la neige, la glace, le verglas, le glaçon, le glacier, la crevasse, la banquise ; — le traineau, la luge, les patins ; — l'habit, la fourrure, le cache-nez, la capeline, le manchon, le manteau, le gant ; — le combustible, le charbon, le bois, la cheminée, le calorifère, le fourneau ; — l'onglée, l'engelure, le rhume, la bronchite, la congestion. — *Les adjectifs* : froid, vif, glacé, glacial, rigoureux, engourdi, bleui, violacé. — *Les verbes* : souffler, tomber, neiger, geler, dégeler, souffrir, frissonner, grelotter, claquer, tousser, emmitoufler, se réchauffer, s'habiller.

ELOCUTION : Que fait-on pour lutter contre le froid ? — Indiquez toutes les opérations que vous faites pour vous habiller, pour allumer du feu. — Conjuguez oralement les expressions : avoir froid ; être endurci au froid ; être vêtu trop légèrement ; être endormi près du poêle ; être emmitouflé dans d'épais vêtements ; craindre le froid et s'habiller chaudement ; ne pas supporter le froid, en souffrir et en mourir.

RÉCITATION : Les moineaux.

La neige tombe par les rues,
Et les moineaux, au bord du toit,
Pleurent les graines disparues.
« J'ai faim ! » dit l'un ; l'autre : « J'ai
[froid ! »

« Là-bas, dans la cour du collège,
Frères, allons *glander* le pain
Que toujours jette, — ô *sacrilège* ! —
Quelque écolier qui n'a plus faim. »

A cet avis, la bande entière
S'égrenne en poussant de grands cris,
Et s'en vient garnir la *gouttière*
Du vieux collège aux pignons gris. — F. FABIÉ.

ELOCUTION. 1. Expliquez les mots en italique. — 2. Mettez la poésie en prose : Par une journée de neige, des moineaux se lamentent : la faim, le froid les font souffrir. L'un d'eux propose d'aller dans la cour du collège becquerer le pain jeté par des élèves peu économies. Toute la troupe s'envole à cet endroit.

La neige.

La neige à flocons blêmes tombe,	Toute blanche, dans la nuit brune,
Tombe, tombe, en mols tourbillons ;	La neige tombe en volitant.
Lis effeuillé sur une tombe,	O pâquerettes, une à une,
La neige à flocons blêmes tombe.	Toutes blanches, dans la nuit brune !
Pour qui fait-on cette hécatombe,	Qui donc là-haut plume la lune ?
Hécatombe de papillons ?	O frais duvet ! Flocons flottants !
La neige à flocons blêmes tombe,	Toute blanche dans la nuit brune,
Tombe, tombe en mols tourbillons,	La neige tombe en volitant.

JEAN RICHEPIN.

REMARQUES : Pourquoi l'auteur répète-t-il tant de fois le verbe *tombe*? (Pour rappeler la chute incessante de la neige.) — A quoi compare-t-il les flocons? (A des lis, à des papillons, à des pâquerettes, à du duvet.) — Ces comparaisons sont-elles justes? sont-elles gracieuses? — Que suppose l'auteur quand il compare le flocons à des papillons? (Qu'on les sacrifie comme on sacrifiait autrefois des animaux); — à du duvet? (que l'on plume la lune.) — L'auteur ne sait donc pas ce que sont les flocons de neige? (Si, mais il rêve, il imagine beaucoup de choses en les voyant tomber.)

Faire sentir aux enfants l'harmonie de ces vers. Certaines répétitions, certaines syllabes sont destinées à donner l'impression du vol incessant et de la chute molle des flocons. Essayer de faire rendre cette intention de l'auteur sans exagération.

DICTÉE : Le froid.

Le froid est rigoureux. Regardez ce petit garçon aux mains rouges, aux joues bleuies. Il grelotte malgré l'épais cache-nez qui entoure son cou. Près de lui, cette fillette, la tête enveloppée dans une chaude capeline, semble aussi transie de froid.

Le froid.

Il fait froid dehors, mes enfants. L'air froid, quand il est très sec, n'est pas nuisible à notre santé, pourvu que nous soyons suffisamment couverts. Il n'en est pas de même de l'air froid humide. Cet air humide nous l'inspirons; il glace nos fosses nasales; il glace notre gorge, nos bronches. C'est lui qui provoque l'éternuement, les rhumes de cerveau, et, ce qui est plus grave, les bronchites, les pneumonies. Comment échapper à ces accidents plus ou moins graves? Par le mouvement, par des exercices, ou bien en se couvrant suffisamment. — A. LA CLEF.

Petits pieds nus en hiver.

Le bonhomme Hiver se promène dans les rues. Tic! tic! la pluie fouette les

vitres ; hou ! hou ! le vent ronfle dans le tuyau de la cheminée. Blondine, écoutez :

En passant ce soir dans la rue, j'ai vu des petits pieds nus. Toute seule dehors, sous une porte cochère, la pâlotte était là, blottie contre la borne, honteuse et regardant à terre. Ses cheveux mouillés collaient à son front et tombaient sur ses yeux ; elle cachait de son mieux, sous son fichu troué, ses menottes raidies par l'onglée, J'ai vu deux petits pieds nus, sur le pavé dur et froid, rougis de gel et souillés de terre, tout mignons pourtant, avec leurs petits doigts effilés, engourdis, crispés contre la pierre humide... Oh ! Les pauvres petits pieds nus ! — CH. DELON.

Le vent d'hiver.

Entendez-vous le vent d'hiver ? Il passe à travers les bois dépouillés ; il court sur la cime des arbres et fait plier les rameaux. Les feuilles mortes tourbillonnent sur la route. Les gros nuages s'enfuient à travers le ciel comme une volée de grands oiseaux noirs.

Là-bas, un voyageur se hâte, par les chemins déjà sombres. Il tient son enfant par la main ; il le serre contre lui et le cache sous son manteau. Ah ! pauvre voyageur attardé par le vent et la pluie, es-tu encore loin de ta demeure ? Es-tu attendu ? Dois-tu trouver le feu allumé, la nappe mise et des cœurs pleins de joie ? — CH. DELON.

RÉDACTIONS : Un glacier.

SOMMAIRE : (Description d'après une image ou un tableau.)

Où se trouve le glacier. — Ce qui le forme. — Ce que l'on voit à sa surface, sur ses côtés, à sa base. — Utilité du glacier.

SUJET TRAITÉ : Le glacier se trouve dans la haute montagne. Il est formé par de la neige entassée et changée en glace. A la surface du glacier, on voit des crevasses et de chaque côté des blocs de rochers. A sa base, le glacier fond ; l'eau qui en sort forme un torrent ou une rivière. Le glacier est très utile, car, au moment des grandes chaleurs de l'été, il alimente les fleuves qui sans cela seraient presque taris.

Le verglas.

SOMMAIRE : Qu'est-ce que le verglas ? — Quand se forme-t-il ? — Que voit-on dans la rue les jours de verglas ? — Quelles précautions prend-on pour éviter les accidents ?

SUJET TRAITÉ : Le verglas est une couche de glace mince qui couvre parfois le sol en hiver. Il se forme quand une pluie fine tombe sur le sol très froid. Les jours de verglas, on voit les gens glisser et tomber dans la rue. Les malheureux chevaux qui doivent tirer les voitures s'abattent et se blessent en tombant. Pour éviter les accidents, on répand dans les rues du sable ou des cendres.

L'étang gelé (ou La rivière gelée).

SOMMAIRE : Décrivez un étang gelé ou une rivière gelée. — Aspect et couleur de la glace. — Plantes prises dans la glace. — Jeux des enfants sur la glace solide.

Auprès du poêle.

SOMMAIRE : Jeanne arrive en classe transie de froid. — Sa maîtresse l'envoie se chauffer près du poêle. — Observez et décrivez ses gestes et sa tenue.

SUJET TRAITÉ : Ce matin, Jeanne est arrivée en classe transie de froid. Elle se tenait courbée, les joues pâles, les lèvres bleuies et les mains rouges ; elle grelottait et claquait des dents.

La maîtresse lui dit avec bonté [de s'approcher du poêle et de se chauffer. Jeanne s'avança bien contente. Elle resta près du poêle les mains tendues à la douce chaleur. Petit à petit, ses joues reprenaient des couleurs. Jeanne était doucement pénétrée par la chaleur du poêle et elle frissonnait de plaisir.

Comment on allume le poêle.

SOMMAIRE : Observez et décrivez toutes les opérations que fait votre maman lorsqu'elle allume le poêle.

Une récréation en hiver.

SOMMAIRE : Observez et décrivez une de vos récréations par une froide journée d'hiver.

SUJET TRAITÉ : Il faisait bien froid, lundi dernier, au moment de la récréation de dix heures. Le sol de la cour résonnait sous nos pas et les tilleuls avaient leurs branches chargées de givre. Quelques camarades semblaient engourdis par le froid. Ils se tenaient à l'abri du vent, le long du mur, les mains dans leurs poches, le corps tout recourbé, et ils grelottaient, n'osant faire un mouvement. Le maître s'approche d'eux et leur conseille de jouer. Mais ils restaient là, le visage pâle, le nez rougi, soufflant sur leurs doigts pour se réchauffer. Pendant ce temps nous ne restions pas inactifs mes amis et moi. Nous avions organisé une course autour de la cour, au pas gymnastique, et nous galopions sans nous arrêter. Nos sabots claquaient sur la terre durcie. Nous courions en tête, nous, les grands. Les petits suivaient, et nous prenions plaisir à regarder les efforts qu'ils faisaient pour nous rejoindre. A un moment, l'un d'eux heurta une pierre du pied et roula par terre. Je le relevai vivement, et, comme il pleurait, je le pris par la main et l'entraînai avec moi. Tout de suite, il fut consolé, et ses petites jambes faisaient de grands écarts pour me suivre.

Enfin le signal de la rentrée retentit et nous rentrâmes joyeusement en classe.

CIVISME.

Les budgets.

Le syndic d'un de nos villages disait dernièrement : « Les bois se vendent cher ; nous allons pouvoir équilibrer notre budget. »

Équilibrer son budget, c'est avoir des revenus suffisants pour payer toutes ses dépenses de l'année. Mettons sur les plateaux d'une balance, d'un côté les recettes, de l'autre les dépenses : il y aura équilibre si les deux plateaux sont au même niveau, c'est-à-dire si le total des recettes est égal exactement au total des dépen-

ses. Il y aura *boni* si les recettes l'emportent sur les dépenses et *déficit* dans le cas contraire.

Les familles, les maisons de commerce, les sociétés et les Etats, (communes, cantons, confédération) doivent à l'avance établir leur budget annuel, afin de l'équilibrer dans toutes ses parties et de s'éviter de pénibles surprises.

RÉDACTION : Les budgets.

SOMMAIRE : 1. Qu'est-ce qu'un budget ? (Tableau des recettes et des dépenses dressé à l'avance.) Comment connaît-on à l'avance les recettes et les dépenses ? Quelles sont les recettes et les dépenses pour une famille, pour une commune, pour un canton, pour la confédération ? Que fait-on s'il survient des dépenses imprévues en cours d'exercice ? — 2. Quelle est l'utilité du budget ? (Il permet de régler les dépenses et les recettes, d'éviter le gaspillage et le déficit. Il est nécessaire pour fixer les impôts.) — 3. Les différents budgets. (Budgets de particuliers, budgets de commerçants, budgets d'industriels, budgets de sociétés, budgets communaux, cantonaux, budgets de la confédération et des chemins de fer fédéraux.) — 4. Par qui sont dressés les différents budgets ? (Chefs de famille ; comités ; assemblées législatives : Conseil général ou communal, Grand Conseil, Assemblée fédérale.)

COMPTABILITÉ

Compte d'alpage.

L'agriculteur Pierre-Louis Deschamps a envoyé l'été dernier 6 de ses vaches à la montagne du Pré-Neuf. L'amodiateur vous prie d'établir le compte de Pierre-Louis en vous donnant les indications suivantes :

La durée de l'alpage est de 120 jours (juin, juillet, août, septembre). Entre le 15 et le 20 de chaque mois, le lait de chaque vache est pesé à chaque trait pendant 1 jour. Ces pesées servent à déterminer une moyenne prise comme base pour le temps d'alpage.

Le lait est payé à raison de fr. 0,15 le kg. et fr. 0,16 pour toute vache donnant plus de 1000 kg. pendant la période.

Il est retenu par l'amodiateur fr. 75 par tête pour nourriture et soins. Toute vache ne donnant pas pour fr. 75 de lait ne *paie pas sa rente* et redoit la différence.

Voici les pesées pour les vaches de Pierre-Louis :

1916	16 juin		15 juillet		19 août		20 sept.		Moyennes ¹
	M.	S.	M.	S.	M.	S.	M.	S.	
Brunette	5.2	4.8	4.7	4.8	4.2	4.6	4.5	4.0	9.2
Fanchon	3.2	3.4	3.1	4.1	3.2	2.9	2.1	1.6	3.9
Muguet	4.3	4.4	4.1	4.2	3.8	4.2	2.2	2.4	7.4
Cerise	3.3	3.6	3.0	2.2	1.9	2.0	—	—	4.0
Drapeau	5.2	5.1	4.8	4.4	4.4	3.2	3.2	3.3	8.4
Comtesse	4.9	5.0	4.9	5.4	5.8	5.2	3.9	4.1	9.8

¹ Dans l'énoncé du compte, les maîtres ne dictent pas les moyennes.

Remarques : les moyennes sont calculées par jour, non par trait. Les vaches portantes sont à goutte pendant 2 mois environ.

Plutôt que de multiplier la moyenne des kg. par 120, les calculs sont simplifiés en multipliant directement fr. 18 ou fr. 19,20 (fr. 0,15 \times 120 ou fr. 0,16 \times 120) par la moyenne.

Les vaches donnant 8,4 kg. comme moyenne dépassent les 1000 kg. ; celles n'arrivant pas à 4,2 kg. ne paient pas leur rente.

Que revient-il à Pierre-Louis Deschamps ?

Compte d'alpage des vaches de Pierre-Louis Deschamps.

	Doit	Avoir
<i>Brunette</i> : fr. 19,20 \times 9,2 = fr. 176,64 — retenue fr. 75		101,64
<i>Fanchon</i> : fr. 18 \times 5,9 = fr. 106,20 — retenue fr. 75		31,20
<i>Muguet</i> : fr. 18 \times 7,4 = fr. 133,20 — retenue fr. 75		58,20
<i>Cerise</i> : fr. 0,18 \times 4 = fr. 72 ; redevance	3.—	
<i>Drapeau</i> : fr. 19,20 \times 8,4 = fr. 161,28 — retenue fr. 75		86,28
<i>Comtesse</i> : fr. 19,20 \times 9,8 = fr. 188,16 — retenue fr. 75		113,16
<i>Pour balance</i> , il revient à M. Deschamps	387,48	
Sommes égales fr.	390,48	390,48

N.-B. On pourrait aussi porter fr. 75 \times le nombre de vaches dans la colonne *Doit*, et la valeur entière du lait dans la colonne *Avoir* ; mais généralement on calcule le revenu net pour chaque vache.

P. L. M.

ARITHMÉTIQUE

Problème pour les maîtres.

(A proposer aussi aux élèves avancés du degré supérieur.)

Institutrices. Pour se rendre aux dernières réunions de la S. P. V., au chef-lieu de son district, une régente, partie à 7 h. du matin, fait d'abord 6 km., puis, s'étant reposée $\frac{1}{2}$ h. chez une collègue avec qui elle parcourt les 2 km. qui restent en marchant 2 fois moins vite, arrive à 10 h. à destination. Combien faisait-elle de km. à l'heure au début ?

Instituteurs. En supposant la Tour Eiffel placée à l'équateur et au niveau de la mer, calculer la différence des chemins parcourus par le sommet et le pied de cette tour, haute de 300 m., pendant une rotation de la terre sur elle-même. — Quelle serait cette même différence si la dite tour était sur le sommet du Chimborazzo (6310 m. d'altitude), sur le parallèle de l'équateur également.

M. à L.

Adresser les solutions au rédacteur de la partie pratique, avant le 25 décembre 1916.

LES LIVRES DE MARDEN

LE SUCCÈS PAR LA VOLONTÉ

(annoncé précédemment sous le titre « SUR LE FRONT »)

Un livre d'inspiration et d'encouragement pour tous ceux qui luttent, afin de s'élever eux-mêmes par la connaissance et l'accomplissement du devoir.

Un fort volume in-12, de 300 pages, broché 3.50 ; relié 5.—

** La philosophie de cet auteur américain est bonne et saine ; à la portée de tous, elle est recommandée plus spécialement aux jeunes gens désireux de se frayer un chemin dans la vie. La dernière publication, qui complète cette intéressante série, est consacrée à la volonté. Une vieille maxime ne nous dit-elle pas qu'avec elle on vient à bout de tout ? Avec un but précis, avec de l'enthousiasme et de la persévérence, avec du bon sens et de la confiance en soi, tout homme peut être sûr de réussir et de jouir de la considération générale. Les exemples nombreux et bien choisis qui illustrent ce livre sont faits d'ailleurs pour encourager et donner de l'énergie aux plus timides et aux plus indécis.

LES MIRACLES DE LA PENSÉE

ou comment la pensée juste transforme le caractère et la vie.

Un volume in-12 carré. Broché, 3 fr. 50 ; relié, 5 fr.

** Ces conseils sont bienfaisants, animés qu'ils sont d'un savoureux optimisme. Pour vivre il ne faut point s'asseoir et se lamenter ou fendre des cheveux en quatre ; mais croire, agir, espérer, regarder autour de soi, vouloir quelque chose, lutter, puiser à toutes les sources saines et vivifiantes de force. Ces choses-là, tout simplement, ont besoin d'être dites et proclamées avec une énergie et une confiance communicatives. Et notre auteur américain possède cette énergie, cette confiance !

Lisez ce livre, négligez tout ce qui vous y déplaira ; gardez le reste, faites-en votre nourriture spirituelle pendant six mois, pendant trois mois, moins encore peut-être, et il y aura quelque chose de changé dans votre vie.

L'INFLUENCE DE L'OPTIMISME

et de la gaieté sur la santé physique et morale.

Un volume petit in-16 de 158 pages. Broché, 1 fr. 50 ; relié, 2 fr. 50.

** Ces pages sont pleines de sagesse et de conseils heureux et si simples ; pleines aussi de cette grande vérité qui éclate entre toutes les lignes : Toute pensée pure et saine, toute noble aspiration vers le bien et la vérité, tout désir d'une vie plus élevée et meilleure, rendent l'esprit humain plus fort, plus harmonieux et plus beau. Notre époque souffre tout particulièrement d'une dépression mentale provenant des événements extérieurs et de la vie intensive qui nous est imposée. Il est de toute nécessité que nous soyons affranchis de ce qui nous irrite, nous fatigue et nous use, du manque d'harmonie qui trouble tant de vies. Ce petit livre est tout simplement un trésor, et nous lui souhaitons de répandre dans tout le monde les bienfaits de son contenu.



Ustensile
de cuisine
et de ménage

FRANCILLON & C^{ie}
RUE ST-FRANÇOIS, 5, ET PLACE DU PONT
LAUSANNE

Fers, fontes, aciers, métaux

OUTILLAGE COMPLET
FERRONNERIE & QUINCAILLERIE

Brosserie, nattes et cordages.

Coutellerie fine et ordinaire.

OUTILS ET MEUBLES DE JARDIN

Remise 5 % aux membres de S. P. R.

MAIER & CHAPUIS, LAUSANNE

RUE ET PLACE DU PONT

MAISON MODÈLE



COSTUMES

sur mesure et confectionnés
coupe élégante et soignée

VÊTEMENTS
pour cérémonies



MANTEAUX
de Pluie

SOUS-VÊTEMENTS
CHEMISERIE

10 00 au comptant
aux instituteurs
00 de la S.V.P.

Vêtements confectionnés
et sur mesure
POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEB-MOULIN

Rue de Bourg, 35, Lausanne

Draperies, Nouveautés pour Robes.
Trousseaux complets.

Articles pour Blouses. — Costumes. — Tapis. — Rideaux.
Escompte 10 0/0 au comptant.

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**, à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.

MM. **Tissot**, E., président de l'Union des Instituteurs prim. genevois, Genève.
Rosier, W., cons. d'Etat, Petit-Sacconex.
Pesson, Ch., inspecteur, Genève.
Mme **Dunand**, Louisa, inst. Genève.
Métral, Marie, Genève.
MM. **Claparède**, Ed., prof. président de la Société pédagogique genevoise, Genève.
Charvoz, A., instituteur, Chêne-Bougeries
Dubois, A., Genève.

Jura Bernois.

MM. **Gytam**, inspecteur, Corgémont
Duvolain, directeur, Delémont.
Baumgartner, inst., Bielne.
Marchand, directeur, Porrentruy.
Möckli, instituteur, Neuveville.
Sautebin, instituteur, Reconvilier.

Neuchâtel.

MM. **Deereuze**, J., inst., vice-président de la Soc. pédag. neuchâteloise, Boudry.
Rusillion, L., inst., Couvet.

Neuchâtel.

MM. **Steiner**, R., inst., Chaux-de-Fonds
Hintenlang, C. inst., Peseux.
Renaud, E., inst., Fontainemelon.
Favre, H., inst., Le Locle.

Vaud.

MM. **Visinand**, E., instituteur président de la Soc. pédag. vaudoise, Lausanne.
Allaz, E., inst., Assens.
Barrand, W., inst., Vich.
Baudat, J., inst., Corcelles s/Concise.
Berthoud, L., inst., Lavey.
Mlle **Bornand**, inst., Lausanne.
MM. **Briod**, maître d'allemand, Lausanne.
Clouz, J., inst., Lausanne.
Dufey, A., inst., Mex.
Giddey, L., inst., Montherod.
Magnenat, J., inst., Renens.
Métraux, inst., Vennes s. Lausanne.
Pache, A., inst., Moudon.
Porehet, inspecteur, Lausanne.
Panchaud, A., député, Lonay.
Petermann, J., inst., Lausanne.

Bureau de la Société pédagogique de la Suisse romande

MM. **Quartier-la-Tente**, cons. d'Etat, Neuchâtel.
Latour, L., inspecteur, Corcelles.
Présidents d'honneur.
Hoffmann, F. inst. Président Neuchâtel
Huguenin, V. inst. vice-président, Locle.

MM. **Brandt**, W., inst., secrétaire, Neuchâtel.
Guex, François, professeur, rédacteur en chef, Lausanne.
Cordey, J., instituteur, trésorier-gérant, Lausanne.

Edition Fœtisch Frères (S. A.)

Lausanne  Vevey  Neuchâtel

• • PARIS, 28, rue de Bondy • •

Comédies

NOS NOUVEAUTÉS

— SAISON 1915-1916 —

Monologues

M. de Bosguérard	* <i>Le retour de l'enfant prodigue</i> , comédie, 1 acte, 8 j. f.	1.—
	* <i>L'aveugle ou le dévin du village</i> , pièce dramatique en 1 acte, 12 j. f.	1.—
J. Germain	* <i>A la fleur de l'âge</i> , saynète en 1 acte, 2 f.	1.—
Robert Télin	* <i>Pour l'enfant</i> , scène dramatique en vers, 3 h. 2 f.	1.—
M. EHINGUER.	* <i>Notre jour</i> , saynète en 1 acte, 3 f.	1.—
R. Priolet.	* <i>L'Anglais tel qu'on le roule</i> , fantaisie alpestre en 1 acte, 6 h. 1 f.	1.—
	<i>L'eunuque amoureux</i> , vaudeville en 1 acte, 2 h. 1 f.	1.—
	<i>Un prêté pour un rendu</i> , vaudeville en 1 acte, 3 h. 2 f.	1.—
	<i>C'est pour mon neveu</i> , vaudeville en 2 actes, 5 h. 5 f.	1.50
R. Priolet et P. Decautrelle.	<i>Le marquis de Cyrano</i> , comédie-vaudeville, 1 acte, 3 h. 1 f.	1.50

Monologues pour Demoiselles.

J. Germain.	* <i>La dernière lettre</i> , monologue dramatique, à lire	0.50
	* <i>Mon contrat de mariage</i> ,	
	* <i>Je n'emmènerai plus papa au cinéma</i> (pr petite fille)	0.50

Monologues pour Messieurs.

J. Germain.	* <i>J'ai horreur du mariage</i> , monologue gai	0.50
	* <i>L'agent arrange et dérange</i> , monologue gai	0.50
Ed. Martin.	* <i>Comme papa</i> , monologue pour garçon	0.50
	* <i>Futur présent</i> , monologue pour mariage	0.50
	* <i>Prince des blagueurs</i>	0.50
	* <i>Les débuts de Cassoulade</i> (accent toulousain)	0.50

LES MONOLOGUES NE SONT PAS ENVOYÉS EN EXAMEN

Les expéditions sont faites par retour du courrier.

Les pièces précédées d'un astérisque * peuvent être entendues par les oreilles les plus susceptibles.

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

LIIme ANNÉE. — N° 50

LAUSANNE — 16 décembre 1916.



L'EDUCATEUR

(-EDUCATEUR- ET -ÉCOLE- REUQIS-.)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne
Ancien directeur des Ecoles Normales du canton de Vaud.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Échallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne
Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : L. Grobety, instituteur, Vaulion.

JURA BÉRNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHATEL : H.-L. Gédet, instituteur, Neuchâtel.

PIRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 6 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PIRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra un ou deux exemplaires aura droit à un compte-rendu s'il est accompagné d'une annonce.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE



ETRENNES DE L'« EDUCATEUR ».

1. *Au foyer romand*. Années 1888 à 1912 (sauf 1900, 1906 et 1907 épuisées). Etrennes littéraires. La fleur de la pensée vaudoise : nouvelles, poésies, critique. Valeur fr. 3.50 le volume de 300 pages. Fr. 1 —

Par 10 volumes de la même année, ou d'années différentes, le volume Fr. — 75

2. *Paul Seippel. La Suisse au XIX^e siècle*. Superbe étude d'ensemble de la vie politique, intellectuelle et sociale de notre peuple. Trois grands volumes in-8^o, avec plus de 800 gravures.

Valeur fr. 25. Fr. 10 —

3. *Fenimore Cooper. Eil-de-Faucon*. Edition spéciale pour l'enfance. Volume cartonné avec gravures en couleurs.

Valeur fr. 1.25. Fr. — 60

4. *Wagner. Le génie de la montagne*. Contes pour la jeunesse. Volume cartonné avec 6 gravures en couleurs.

Valeur fr. 1.25. Fr. — 60

Ces deux volumes feront le charme des garçonnets.

5. *Ewing. De six ans jusqu'à seize*. Mémoires d'une jeune fille. Ce livre contient une telle richesse de pensées et de sentiments à la portée des jeunes âmes d'élite, qu'aucun autre ouvrage de ce genre ne saurait lui être comparé. Valeur fr. 3. Fr. 1 —

6. *Edouard Rod. Luisita*. De la collection des *Nouvelles vaudoises*. Joli volume broché. Impression élégante. Histoire bien de chez nous, d'un des maîtres de notre littérature.

Valeur fr. 1.50. Fr. — 75

7. *Ernest Tissot. Nouvelles princesses de lettres*. 272 pages. (M^{me} Daudet, T. Combe, Marcelle Tinayre, etc.) Etudes infiniment attrayantes et vivantes. Valeur fr. 3.50. Fr. 1 —

8. *Samuel Cornut. Le testament de ma jeunesse*. Joli volume dont la place est marquée dans toutes les bibliothèques d'instituteurs. Valeur fr. 3.50. Fr. 1 —

9. *Virgile Rossel. Le maître*. Une des œuvres les mieux venues du distingué juge fédéral jurassien. Valeur fr. 3.50. Fr. 1 —

10. *Paul Huguennin. Aux îles enchanteresses*. Charmant récit d'un séjour de quatre ans dans les îles Tahiti. Illustré. 310 pages. Valeur fr. 3.50. Fr. 1 —

11. *Chants du pays. Anthologie des poètes de la Suisse romande*. 500 pages. 3^e édition. 262 morceaux de plus de 70 de nos auteurs romands, pouvant être utilisés pour la plupart pour soirées, réunions. Valeur fr. 6 —. Fr. 2 —

12. *Emile Javelle. Souvenirs d'un alpiniste*. « Pages inoubliables, dit Gaspard Vallette, alliant à une peinture ferme et sobre une émotion simple et vraie, des pensées hautes et fortes, des élans de lyrisme poétiques ; qualités rarement assemblées. Avant dernière édition. Relié. Valeur fr. 5.50. Fr. 2.50

Tous ces volumes seront envoyés contre remboursement, franco pour tout envoi de fr. 3 et plus.

On souscrit par simple carte adressée à la Gérance de l'« Educateur ».

On peut retenir également plusieurs volumes du même numéro.

ETRÉNNES DE L'« EDUCATEUR ».

Ensuite d'arrangement avec l'éditeur du *Dictionnaire géographique de la Suisse*, nous sommes à même d'offrir également à nos abonnés :

a/ Atlas géographique, économique, historique de la Suisse, contenant 48 cartes de la Suisse. *Relié*. Valeur fr. 8 —. Fr. 6 —

b) Atlas cantonal, politique et économique de la Suisse, par Maurice Borel, textes de H. Jaccard. 76 cartes. Chaque canton est représenté par une carte physique et politique, agricole et industrielle, avec textes explicatifs. *Relié*. Valeur fr. 20. Fr. 14 —

S'adresser à la *Gérance de l'Éducateur*.

VAUD

Instruction Publique et Cultes.

Vaux s. Morges. — La place de maîtresse de travaux à l'aiguille est au concours.

Fonctions légales.

Traitements : fr. 300 par an pour toutes choses.

Adresser les offres de service au Département de l'instruction publique et des cultes, 1^{er} service, jusqu'au 3 janvier 1917, à 6 heures du soir.

LA REVUE

a commencé dimanche dernier la publication du travail de

M. A. Roulier, instituteur

L'École et le Régent de Village de 1536 à 1916

Les prochains chapitres paraîtront en décembre et janvier.

On peut s'abonner à **LA REVUE** par simple carte postale, adressée à l'Administration, Av. Ls Ruchonnet, LAUSANNE

14464 L.

Librairie PAYOT & C^{ie}, Lausanne

LILIAN GASK

HISTOIRES

de CHIENS



TRADUIT DE L'ANGLAIS

PAR

Michel EPUY

Un volume illustré de 16 gravures hors texte
broché, 2 fr. ; relié, 3 fr.

Aimez-vous les chiens?... Oui! alors vous aurez du plaisir à lire ces histoires et à les faire lire aux enfants. Mais si, par hasard, vous disiez « non! » lisez quand même ce livre, il vous fera aimer la gent canine si souvent calomniée. Vous ferez la connaissance de Noireaud, de Faraud, de Bruno, de Pluton, de Tref, de Rollo, de Mirka, de Garou et de bien d'autres, non pas des chiens savants ou légendaires, mais des types réels et variés de chiens qui ont vécu, ont souffert, ont aimé, les uns très beaux, les autres laids, les uns grands, les autres petits, mais tous braves, honnêtes et fidèles, tous donnant l'exemple de vertus que les enfants et les hommes peuvent leur envier. Ce joli volume, orné de 16 gravures hors texte, fera le plus grand plaisir aux jeunes comme cadeau de Noël.